



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

commerce

Question écrite n° 129543

Texte de la question

M. Jean-Yves Le Déaut attire l'attention de M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme, des services, des professions libérales et de la consommation, sur le coût de la volaille pour les consommateurs. Une association de défense des consommateurs a récemment dénoncé une hausse ces derniers mois des prix de la volaille. Pour cette association, cette hausse est injustifiée et démesurée puisqu'en cumulé depuis cinq ans, elle représente une augmentation de 26 %. Il lui demande quelle analyse il fait de cette hausse et plus précisément qui, selon lui, en tire profit.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Yves Le Déaut](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (6^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 129543

Rubrique : Commerce et artisanat

Ministère interrogé : Commerce, artisanat et consommation

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mars 2012, page 1953

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)